

## FILIERE TEXTILE EN DANGER : FEDERREC ALERTE SUR LES DERIVES DE L'ECO-ORGANISME REFASHION ET PRECISE DES INQUIÉTUDES DANS LE FUTUR CADRE REGLEMENTAIRE

---

GESTION FINANCIERE ETRANGE PAR PLACEMENTS FINANCIERS DES CONTRIBUTIONS PERÇUES SUR LES ACHATS DES CONSOMMATEURS MAIS PRÉVUES POUR LE SOUTIEN DE LA FILIÈRE

SOUTIEN INSUFFISANT AUX OPERATEURS ET FAILLITES PAR MANQUE DE SOUTIEN.

MENACE SUR LES ENTREPRISES HISTORIQUES DE LA FILIERE : LA FEDERATION APPELLE LES PARTIES PRENANTES A UNE REACTION URGENTE ET COHERENTE POUR PRESERVER L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET L'EMPLOI LOCAL.

FEDERREC, Fédération des Entreprises de Recyclage, de Réemploi et de l'Economie Circulaire, alerte sur deux manquements majeurs de l'éco-organisme Refashion, qui engagent l'avenir de la filière de Responsabilité Élargie du Producteur (REP) Textiles, Linges de maison et Chaussures (TLC), et qui nécessitent une action politique rapide et claire, ainsi que sur le cadre réglementaire présenté par l'administration qui inquiète fortement les entreprises et interpelle du point de vue environnemental.

### 1. Une gestion financière et institutionnelle de l'éco-organisme Refashion contraire à l'intérêt général

**Premier point d'alerte : une capitalisation de trésorerie injustifiable.** Refashion affiche une trésorerie de **200 millions d'euros à fin 2024**, après avoir collecté **133 millions d'euros** en 2024 et **100 millions en 2023** auprès des consommateurs (à raison de 4 centimes par article vendu). Pendant ce temps, **les prix de vente des textiles triés et des collectes non triées se sont effondrés** depuis la mi-2024, menaçant directement l'équilibre économique du modèle, donc des opérateurs.

Les chiffres provisoires remontés à l'Observatoire économique de la filière établis à partir des données remontées par les opérateurs sur les recettes du premier trimestre 2025 révèlent un **coût net de tri de 292 €/tonne** contre un **soutien inchangé de 156 €/tonne**. Il manque donc **136 €/tonne**, soit un besoin global de **27 millions d'euros** pour les 200 000 tonnes traitées, à rapprocher aux 200 millions accumulés par Refashion. Les 27 Mt manquants à la filière représentent **0,8 centime par article vendu**.

**Ce différentiel met en péril la filière : plusieurs structures sont déjà en faillite, d'autres suivront dans les prochaines semaines. Dans ce cadre, nous rappelons**

**que la demande de FEDERREC se situait déjà à 287€/t avant même la diffusion de ces chiffres mais compte tenu des informations en sa possession.**

**Deuxième point d'alerte** : Refashion se servirait d'autres chiffres non connus de l'Observatoire économique permettant de minimiser artificiellement l'impact de la crise actuelle et refuser une hausse du soutien.

**Or, aucune donnée consolidée 2024 n'a été transmise à l'Observatoire et n'a pu l'être à Refashion.**

Les travaux de compilation et d'analyse des chiffres 2024 sont en cours de traitement et seront communiqués en octobre 2025. Les éléments de 2025 sont forcément déclaratifs mais ils donnent la réalité économique réelle qui explique la situation économique dramatique de la filière. Ils ont amené FEDERREC à tirer une nouvelle fois la sonnette d'alarme en mai 2025 (après une première alerte fin 2024).

**La présentation de données non partagées avec les parties prenantes, et non consensuelles interroge sur les pratiques de Refashion dans l'utilisation de chiffreages parallèles et occultes.**

## **2. Des inquiétudes au regard de l'évolution du cadre réglementaire :**

FEDERREC a participé à la première réunion de concertation visant à définir les grandes lignes du futur Cahier des charges de la REP TLC. La Fédération remercie les pouvoirs publics pour cette présentation et pour la possibilité offerte d'y réagir.

Une réponse détaillée sera transmise le 11 juillet. Toutefois, FEDERREC souhaite d'ores et déjà partager ses **inquiétudes majeures** :

- La présence importante et effective de l'ESS dans la filière textile est un fait qui est clairement reconnu dans le projet de refonte du Cahier des charges. Cependant, cela ne doit pas occulter la présence historique de plusieurs entreprises privées qui ont contribué à construire la filière et qui pourraient disparaître. **Ces entreprises, souvent familiales et conventionnées par l'éco-organisme depuis longtemps, doivent logiquement être prises en compte au même niveau de reconnaissance que les entreprises de l'ESS.**
- **L'application stricte du projet devrait générer un coût de traitement des textiles usagés qui sera 3 à 4 fois supérieur aux 304 €/t actuels avec une diminution importante des bénéfices environnementaux.** La réutilisation devra subir une décroissance drastique au profit d'un recyclage qui n'est pas encore opérationnel et donc d'une élimination pure et simple (décharge et incinération). Plusieurs études récentes ont pourtant confirmé que le réemploi et la réutilisation sont les voies les meilleures sur les plans écologique, économique et social.

Face à cette double alerte, FEDERREC interpelle les pouvoirs publics pour que ne disparaisse ni ne se détériore une filière stratégique pour l'économie circulaire, l'emploi local, et les engagements environnementaux de la France.

### **À propos de FEDERREC**

**FEDERREC** est la Fédération Professionnelle du Recyclage, du Réemploi et de l'Économie Circulaire. Elle est régie par le Livre IV, Titre 1<sup>er</sup> du Code du Travail. Créée en 1945, initialement sous le nom FEDEREC, **pour devenir en 2024 FEDERREC**, elle représente aujourd'hui 34 500 salariés, 1 200 entreprises, soit 2 450 établissements, de la TPE au grand groupe, répartis sur l'ensemble du territoire français et dont l'activité consiste en la collecte, le tri, la valorisation matière des déchets industriels et ménagers ou le négoce/courtage de matières premières issues du recyclage. **FEDERREC** est structurée en 12 filières et 8 syndicats régionaux.

**Contact presse FEDERREC : Agence Profile**

**Olivia CHABBERT / Anna LESBROS - 01 56 26 72 00 - [federec@agence-profile.com](mailto:federec@agence-profile.com)**